

Incoterms® 2010



■ COÛTS ■ RISQUE ■ ASSURANCE
■ Tout mode de transport ■ Voies maritimes et fluviales

DESCRIPTION	VEDEUR		ACHETEUR		FRET/RISQUE	PRÉCISIONS
EXW À l'usine	VENDEUR			ACHETEUR	Fret : Endroit convenu. Risque : Endroit convenu.	Le vendeur est responsable uniquement de la mise à disposition des marchandises à l'endroit convenu (le plus souvent : établissement du vendeur). L'acheteur supporte tous les frais et risques inhérents à l'acheminement des marchandises de l'endroit convenu jusqu'à la destination souhaitée.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
FCA Franco transporteur	VENDEUR			ACHETEUR	Fret : Remise transporteur. Risque : Remise transporteur.	Le vendeur doit livrer les marchandises au transporteur désigné par l'acheteur à l'endroit convenu. Le transfert de risque de perte ou dommage a lieu dès lors que le chargement a eu lieu sur le moyen de transport fourni par le vendeur (ou suivant le cas sur le moyen de transport fourni par le vendeur).
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
CPT Port payé jusqu'à	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Destination convenue. Risque : Remise premier transporteur.	Le vendeur livre les marchandises au transporteur à un lieu de livraison convenu et paie le transport jusqu'à la destination indiquée. Le risque est transféré au moment de la livraison au transporteur, mais le vendeur paie le transport jusqu'à la destination convenue.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
CIP Port payé, assurance comprise jusqu'à...	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Destination convenue. Risque : Remise premier transporteur.	Le vendeur livre les marchandises au transporteur à un lieu de livraison convenu et paie le transport et une assurance minimale jusqu'à la destination indiquée. Le risque est transféré au lieu de livraison, mais le vendeur paie le transport et l'assurance jusqu'à la destination convenue.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR		
DAT Rendu au terminal	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Destination convenue. Risque : Destination convenue.	Le vendeur livre les marchandises déchargées au terminal désigné dans le port ou au lieu convenu. Le risque est transféré dès lors que les marchandises ont été livrées déchargées du moyen de transport.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
DAP Rendu au lieu de destination	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Lieu de destination. Risque : Moyen de transport chargé à destination.	Le vendeur livre les marchandises à la disposition de l'acheteur sur le moyen de transport au lieu de destination convenu. Le vendeur assume tous les risques jusqu'à ce que les marchandises soient prêtes à être déchargées du moyen de transport.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
DDP Rendu droits acquittés	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Destination convenue. Risque : Moyen de transport chargé à destination.	Le vendeur est responsable de l'acheminement des marchandises jusqu'à destination, en effectuant le dédouanement et mettant les marchandises à disposition de l'acheteur sur le moyen de transport. Les risques sont transférés dès que les marchandises sont prêtes au déchargement à la destination convenue.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
FAS Franco le long du navire	VENDEUR			ACHETEUR	Fret : Le long du navire au port de départ. Risque : Le long du navire au port de départ.	Le vendeur est responsable de la livraison des marchandises sur le quai le long du navire au port d'expédition. A partir de ce moment, les risques incombent à l'acheteur.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
FOB Franco à bord	VENDEUR			ACHETEUR	Fret : À bord du navire. Risque : À bord du navire.	Le vendeur est responsable de la livraison des marchandises jusqu'au chargement à bord du navire. Le risque est transféré dès lors que les marchandises ont été déposées à l'intérieur du navire.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
CFR Coût et fret	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Port de destination. Risque : À bord du navire.	Le vendeur assume le coût du fret, jusqu'au port de destination indiqué, droits non acquittés. Le risque est transféré dès lors que les marchandises ont été déposées à l'intérieur du navire.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		
CIF Coût, assurance et fret	VENDEUR	VENDEUR		ACHETEUR	Fret : Port de destination. Risque : À bord du navire.	Le vendeur assume le coût de l'assurance et du fret jusqu'au port de destination indiqué, droits non acquittés. Le risque est transféré dès lors que les marchandises ont été déposées à l'intérieur du navire.
	VENDEUR			ACHETEUR		
	VENDEUR			ACHETEUR		